

Ces élus qui voient d'un autre œil l'avenir de l'information

MÉDIAS. Les commissions parlementaires veulent soutenir davantage les médias, sans pour autant modifier le système d'aide à la presse. Quelques voix minoritaires dans les Chambres appellent à le révolutionner.

Jonas Follonier

L'aide à la presse est de retour dans l'actualité politique. Il y a deux ans, le peuple refusait le «train de mesures en faveur des médias». Celui-ci prévoyait une subvention aux médias en ligne, jusqu'à présent nullement soutenus, et une hausse du soutien aux chaînes locales et à l'envoi de journaux. Mercredi dernier, le Conseil d'Etat fribourgeois a annoncé un soutien de 3,75 millions de francs à ses titres régionaux pour une période de quatre ans. En novembre, le gouvernement vaudois avait annoncé un appui de 6,2 millions de francs sur cinq ans. Au niveau fédéral, plusieurs interventions parlementaires reprennent certains éléments du paquet refusé, dans le but de venir en aide à ce secteur en crise.

L'un de ces projets émane de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (Le Centre/FR), membre de la Commission des transports et des télécommunications, qui est entrée en matière sur l'objet et a obtenu l'accord de la commission sœur des Etats. Le texte, en consultation jusqu'à vendredi, prévoit notamment d'augmenter durant sept ans le soutien à la distribution postale des journaux régionaux et locaux de 15 millions de francs par an, et de 10 millions de francs par an pour la presse associative, également pour une durée limitée.

Refondre la redevance audiovisuelle

Le conseiller national valaisan Philippe Nantermod s'oppose à ce projet. Le libéral-radi-

cal lui reproche de maintenir une distorsion de concurrence entre les médias, en fonction de leur support. Cette critique à l'égard du système actuel est déjà présente dans plusieurs publications d'experts, notamment un rapport de la Commission fédérale des médias paru l'an dernier. «Aucun modèle de neutralité technologique (*ndlr: indifférent à l'égard du médium de transmission*) ne s'est avéré capable de réunir une majorité au Parlement», rétorque le président de la Commission des transports et des télécommunications du National, Philipp Kutter (Le Centre/ZH).

«Les médias seraient rémunérés pour leurs contenus en fonction de leur audience.»

Gerhard Andrey
Conseiller national

Aux yeux de Philippe Nantermod, «une refonte de la redevance audiovisuelle est nécessaire». Dans un rapport paru il y a une semaine, le Conseil fédéral écrit qu'une adaptation de la Constitution, où seules la radio et la télévision sont mentionnées, n'est pas prioritaire. Pour le vice-président du PLR, ce débat doit au contraire avoir lieu. Pour sa part, il propose que la redevance serve à accorder des mandats de prestation par projets, ouverts aux médias de tous supports. «Avec les subventions, on entre dans le domaine de l'arbitraire, alors autant exiger le dépôt de dossiers argumentés, comme on

le fait avec la culture», plaide l'élue. Les demandes seraient examinées par un organe d'attribution neutre, sur la base de critères tels que l'intérêt général du contenu.

Le conseiller national Alex Farinelli (PLR/TI), membre de la commission compétente, ne partage pas la vision de son collègue de parti concernant l'aide indirecte à la presse. «Maintenir une variété de médias est vital pour les régions périphériques», juge le président de la commune de Comano, où sont implantés les studios de la Télévision suisse italienne. «Pour que la démocratie soit vivante, il faut garantir une multiplicité de points de vue. Je suis donc prudent avec l'aide à la presse, car il ne s'agit pas seulement d'un soutien à un secteur économique, mais aussi d'une contribution à la formation de l'opinion des citoyens.»

Assurer un réseau de distribution

Gerhard Andrey (Les Verts/FR) est un autre membre de la Chambre basse à réclamer

une révolution du système. Constatant le caractère de plus en plus multimodal des médias et «écrasante puissance des Gafam», le cofondateur de l'agence numérique Liip propose que le service public financé par la redevance mette à disposition de toutes les entreprises journalistiques suisses une infrastructure de distribution, pourvu qu'elles s'engagent à respecter le code déontologique de la presse.

«Il s'agirait de mettre en place un accès numérique moderne et performant, grâce auquel les médias pourraient livrer des contenus journalistiques – vidéo, audio, image ou texte – centrés sur les utilisateurs à l'échelle nationale», explique l'écologiste. «Les médias seraient rémunérés pour leurs contenus en fonction de leur audience.»

Les débats parlementaires sur l'aide à la presse devraient reprendre cette année, ou la suivante. L'occasion peut-être pour Gerhard Andrey, qui couve son projet depuis quatre ans, de le déposer. ■

TX Group envisage une société dédiée à son immobilier

TX Group continue d'évaluer l'avenir de son portefeuille immobilier. Le groupe de médias a annoncé lundi qu'il pourrait regrouper ses biens immobiliers dans une société dédiée et examine des coopérations avec des partenaires spécialisés.

Le groupe avait annoncé en décembre 2022 vouloir réfléchir à sa stratégie immobilière. Le

communiqué de lundi intervient au lendemain d'un article publié par la *NZZ am Sonntag* évoquant la fermeture pure et simple des trois imprimeries détenues par le groupe, se basant sur un document interne que l'hebdomadaire a pu consulter. Le dernier site d'impression de TX Group pourrait ainsi cesser ses activités en 2032, selon l'article. (awp)